PERSPECTIVES EDUCATION FORMATION
PEF
la cgt
ÉDUC' ACTION

École : lutter contre les idées d'extrême droite

janvier 2022
N° 172
Prix 1 €

p. 2 : Cultiver notre dimension interprofessionnelle

p. 3 : Hausse des salaires : urgence !

p. 4 : Direction d'école : on ne lâche rien !
Expérimentation dans les écoles de Marseille

p. 5 : Dans les couloirs du ministère

p. 6 : L'auto-évaluation des établissements

p. 7 : CDI / médiathèque ?
Micro-collège

p. 8 : Contractuel·les en première ligne

p. 9 : Carte des formations professionnelles

p. 10 : AESH en grève

p.11 à 14 : DOSSIER – Lutter contre les idées d'extrême droite

p. 15 : Dernière édition du bilan social du ministère

p. 16 : NON aux propos ou images xénophobes, sexistes...

p. 17 : Extrême droite et féminisme ?
C'iel, mon Robert !

p. 18 : Congrès de l'UFSE
Quand l'Europe se «referme»

p. 19 : La confédération CGT et la FERC-CGT

p. 20 : Lutte pour la CGT : la bataille des mots

p. 21 : Rencontre : Jean-Baptiste DELGENES

p. 22 : L'Europe forteresse tue

p. 23 : C comme combattre l'extrême droite

Je souhaite me syndiquer
*Se rendre sur notre site : **www.cgteduc.fr***
cliquer sur «Rejoignez-nous» dans le menu principal
Je souhaite prendre contact
01 55 82 76 55 / *unsen@cgteduc.fr*
CGT Éduc'action - 263, rue de Paris
case 549 - 93515 Montreuil cedex

Directrice de publication : Nadine CASTELLANI LABRANCHE. **Rédactrice en cheffe :** Pauline SCHNEGG
Maquette : Christine JARRY-AREND. **Conception de la «Une»** *: Bertrand VERHAEGHE*
Périodicité : *bimestrielle.* **CPPA :** *0625 S 07375* - **ISSN** *: 1250-4270.* **Dépôt légal :** *à parution*
Imprimerie RIVET - *BP 1577 (87022) Limoges cedex 9.* **CGT Éduc'action** - *263, rue de Paris - case 549 - 93515 Montreuil cedex. Tél. :* **01.55.82.76.55** - *Télécopie :* **01.49.88.07.43**
Mél : **unsen@cgteduc.fr** - Internet : **www.cgteduc.fr**

Cultiver notre dimension interprofessionnelle

Lorsque l'on travaille dans l'Éducation nationale, faire le choix de se syndiquer à la CGT Éduc'action n'est pas un choix anodin. Il procède souvent de la volonté de se positionner dans un syndicalisme interprofessionnel, à l'opposé du corporatisme.

Quand certain·es font le choix non déshonorant d'un syndicalisme d'accompagnement, fruit d'un héritage professionnel et parfois familial ; d'autres, en entrant à la CGT, choisissent d'embrasser le combat collectif. Les années d'austérité des gouvernements libéraux successifs, la crise sanitaire et sa gestion hasardeuse, la force des attaques du camp d'en face, rassemblé lui, et ayant en grande partie remporté la bataille des idées, nous obligent à remettre cette identité de syndicat de masse et de classe au centre de notre action militante.

La date du 27 janvier doit être une occasion de nous remobiliser et de ne plus faire de ces dates interprofessionnelles, des dates symboliques et vécues parfois comme une date *«coûteuse»* après une mobilisation de notre champ, dans les jours et les semaines qui précèdent. Les revendications de tous et de toutes vont dans le même sens et aujourd'hui ce sont les salaires, l'emploi et les conditions de travail qui sont au cœur de notre urgence. Ne continuons pas à tomber dans le piège tendu par nos employeurs qui consiste à attaquer tous azimuts mais par tranches, ce qui revient à *«éparpiller»* les réponses syndicales.

Rien n'est moins simple car bien sûr les militant·es sont déjà débordé·es sur le terrain par les actions de notre champ professionnel. Il faudra sans doute, parfois, accepter de construire sur un temps long et ingrat pour redonner du sens et de l'énergie à notre action. C'est aussi dans le sens d'une réponse qui doit être d'envergure, que notre syndicat s'est donné comme feuille de route de travailler à un rapprochement avec les autres syndicats du camp progressiste.

La date du 27 janvier doit être massive ;
Faire grève ce jour c'est le faire non par habitude, mais en se donnant les moyens de construire un rapport de force pour obtenir la satisfaction de nos revendications !

Christine PAU

Isabelle VUILLET, co-secrétaire générale

Hausse des salaires : urgence !

N'en déplaise à certains et certaines candidat·es à l'élection présidentielle, la question du pouvoir d'achat est une des premières préoccupations de la population. L'inflation qui gagne du terrain risque fort, dans les prochaines semaines, de poser des problèmes aux familles les plus modestes suite à l'augmentation des produits de première nécessité.

Exiger des augmentations de salaires ne doit plus apparaitre comme une idée saugrenue et certains et certaines salarié·es l'ont bien compris en entamant des mobilisations dans leurs entreprises respectives pour faire entendre leur voix auprès de leur employeur·euse. C'est ce qu'ont fait par exemple les salarié·es de plusieurs grandes enseignes commerciales ou les sages-femmes qui, par ailleurs, **ont obtenu des revalorisations**.

Faire entendre nos revendications

Le 2 décembre, ce sont les retraité·es qui étaient dans la rue pour exiger une augmentation des pensions et de meilleures conditions de vie. En un an, les prix ont augmenté de 1,9% alors que les retraites de base n'ont augmenté que de 0,4% et les complémentaires de 1%. Depuis 2014, les retraité·es ont perdu entre 10 et 12% de pouvoir d'achat, soit un mois de pension par an. Alors que certains et certaines ont travaillé pendant 40 ans, il est légitime qu'ils et elles aspirent à une vie ordinaire décente.

Dans notre secteur, il est aussi question de chiffres avec le dernier rapport de la Cour des comptes dans lequel il est reproché à **l'Éducation nationale** des prétendues gabegies financières. Pour y remédier, le rapport égrène un catalogue de vieilles recettes tendant surtout à *«rationaliser»* davantage et adopter une gestion des personnels *«plus souples »*. Bien évidemment, **rien sur les salaires des personnels.** Ce n'est, de toute évidence, pas le souci des auteur·es du rapport. Pourtant, toutes les catégories de personnels, dans notre ministère, ont connu une baisse de pouvoir d'achat par rapport à la génération précédente et par rapport au SMIC. Cette situation ne doit pas s'inscrire dans une fatalité.

En janvier, la CGT Éduc'action lancera une campagne sur les salaires et le temps de travail à l'instar de la campagne de la Confédération sur les 32H avec une journée interprofessionnelle de mobilisation le 27 janvier 2022.

Les personnels de l'Éducation nationale, comme l'ensemble des salarié·es de ce pays ne doivent pas avoir de complexes à se mobiliser dans la période. Alors que la grande majorité de la population est incitée à se serrer la ceinture, les entreprises versent près de 5 fois plus de dividendes aujourd'hui par rapport à 40 ans auparavant. Une progression constatée même lors des années de crise. Il est tout à fait légitime, pour nous les travailleur.euses, de faire entendre notre voix pour des augmentations de salaires, pour une réduction du temps de travail…
Après tout, pour vivre mieux, tout simplement !!!

Direction d'école : on ne lâche rien !

Le Parlement a donc validé la loi Rilhac et l'introduction d'une autorité fonctionnelle aux directeur·trices. Opposé·es à cette mesure qui remet en cause le fonctionnement historique des équipes, nous devons poursuivre notre travail d'information auprès des collègues. Information pour montrer la dangerosité de la loi et de ses déclinaisons réglementaires, mais aussi pour porter notre projet d'École vantant un fonctionnement plus collectif et plus respectueux des libertés pédagogiques.

À nous de faire comprendre que cette loi va toucher tous les personnels et que l'introduction d'une autorité hiérarchique sera néfaste pour tout le monde, directeur·trices comme adjoint·es. Si un texte législatif est difficilement compréhensible de prime abord, les textes réglementaires seront certainement plus explicites pour que les collègues comprennent ce qui les attend. À nous d'en profiter pour mobiliser largement les collègues pour obtenir l'abrogation de la loi. Engageons le combat.

Jérôme SINOT

Expérimentation dans les écoles de Marseille

Le 2 septembre dernier, le président Macron a lancé une expérimentation qui concernerait, dès la rentrée 2022, 50 écoles pour lesquelles le·la directeur·trice et une commission pourraient choisir l'équipe pédagogique (via des postes à profil), imposer des projets ou modifier les rythmes scolaires. Dès l'annonce, des écoles ont été sollicitées et une large intersyndicale (CGT, FSU, FO, SUD) s'est organisée contre ce projet. Pourquoi le combattre alors même que nos écoles (particulièrement dans les quartiers Nord) ont cruellement besoin de moyens ?

Les raisons du combat

Parce que nous dénonçons la multiplication des postes à profil, l'opacité des critères de sélection pour retenir les écoles démarchées (qui faute de candidates dans les quartiers nord, sont sollicitées en dehors des REP) ou la ventilation du budget, mais aussi la loi Rilhac qui donne aux directeur·trices une *«autorité fonctionnelle»* au lieu de privilégier le collectif.

Refuser les postes à profil

Nous combattons aussi les Contrats Locaux d'Accompagnement (CLA) qui organisent la concurrence entre écoles et sont un pas de plus vers la disparition de l'Éducation prioritaire dont dépendent ces écoles.

Gagner à Marseille contre cette expérimentation serait mettre un coup de pied dans la fourmilière de la casse du service public d'Éducation Macron-Blanquer.

Lorane FRANCOU (CGT ÉDUC'ACTION 13)

Dans les couloirs du ministère

Le 9 novembre dernier, une de nos collègues de l'administration centrale s'est donné la mort. **Très vraisemblablement, son suicide a une cause d'origine professionnelle.** Elle travaillait au sein de la DGRH depuis de nombreuses années et était durablement éprouvée par son environnement de travail. Suite à de nombreux signalements, notamment de nos camarades de FO, son chef de bureau avait été déplacé et déchargé de responsabilité d'encadrement au printemps dernier.

Mais il conservait des missions au même étage et elle était amenée à continuer à le côtoyer. Notre collègue a appelé à l'aide l'administration pour trouver un autre poste, sans obtenir de réponse. Elle en a tiré les conséquences. Son choix lui appartient mais il nous touche tous et toutes, très profondément.

Silence, on souffre !

Accélérer la réaction de l'administration

Ce passage à l'acte reste jusqu'ici un cas isolé. Mais les cas de souffrance au travail sont bien trop fréquents au sein de l'administration centrale et bien trop souvent encore, l'administration tarde à réagir.

La CGT alerte l'administration depuis des années et accompagne les agent·es qui se manifestent. Depuis le suicide, la parole se libère et de nombreux·euses collègues nous font remonter des nouvelles situations de harcèlement au travail. Elles sont systématiquement signalées à l'administration mais si des enquêtes sont lancées, les situations sont rarement solutionnées et jamais assez rapidement.

La CGT a proposé une nouvelle méthode de prise en charge des alertes pour souffrance au travail pour accélérer la réaction de l'administration. Une audience sur le sujet s'est tenue le 10 janvier.

Comment expliquer la multiplication de ces situations de souffrance au travail ?

En 20 ans, l'administration centrale a perdu le tiers de ses effectifs. Urgence permanente, pics d'activité non anticipés, sur-sollicitations, dépassement des horaires, épuisement : on ne compte plus les services en sous-effectifs. Débordé·es, soumis·es à une pression hiérarchique accrue, parfois aux urgences des demandes du cabinet, les encadrant·es ont trop souvent tendance à transmettre cette pression à leur équipe. Cela peut se traduire par une organisation du travail pathogène et des comportements relevant du harcèlement : rabaissement systématique des collègues, brimades, humiliations, chantage. Ces comportements portent atteinte à la santé et la dignité des collègues et sont pénalement répréhensibles.

Il est urgent de faire de la prévention du harcèlement moral au travail une priorité, notamment par une formation systématique de l'ensemble des encadrant·es et une sensibilisation de l'ensemble des agent·es pour repérer et signaler les comportements condamnables. **En matière de souffrance au travail, notre objectif doit être la tolérance zéro !**

Sylvie Aebisher

L'auto-évaluation des établissements

Le Conseil d'évaluation de l'École (CEE), successeur du CNESCO, avait décidé en 2020 d'expérimenter dans quelques académies et quelques établissements une *«auto-évaluation»* des établissements publics du 2nd degré (collèges, LGT et LP), avant que la crise du Covid et les confinements ne viennent empêcher sa mise en œuvre. Le CEE a pourtant décidé de généraliser à partir de cette année scolaire ces auto-évaluations pour tous les collèges et lycées du pays.

Ces évaluations doivent intégrer les réflexions des enseignant·es, des élèves et de leurs parents dans le but *«d'élaborer un diagnostic partagé et de se proposer des orientations stratégiques»* autour de quatre axes prédéfinis :

- Les apprentissages et les parcours des élèves, l'enseignement ;
- La vie et le bien-être de l'élève, le climat scolaire ;
- Les acteurs, la stratégie et le fonctionnement de l'établissement ;
- L'établissement dans son environnement institutionnel et partenarial.

Nouvelle arme de dérégulation

Pour chaque axe, l'établissement doit analyser ses points forts, ses points faibles et se fixer des objectifs à développer, et les *«présent[er] pour information au conseil d'administration»*.

PLE et auto-évaluation : même logique, mêmes dangers

La logique est la même que pour les projets locaux d'évaluation (PLE) imposés aux LGT en ce début d'année pour cadrer la part de contrôle continu du nouveau Bac : rendre l'échelon local responsable de la faillite éducative de l'État et bâtir des indicateurs de réussite qui engageront les personnels pour les mettre sous pression.

Le document de cadrage insiste en effet lourdement sur les modalités qui doivent permettre de renforcer l'implication et la mobilisation des personnels dans la réalisation des objectifs fixés. Ne doutons pas que cela fera à court terme partie des critères d'évaluation des enseignant·es lors de leurs entretiens de carrière.

Pour les établissements, le risque est, à terme, celui d'une allocation de moyens par le rectorat (DHG), non plus selon des critères objectifs communs (nombre et profil des élèves, types de formations proposées, etc.) mais selon la capacité des établissements à remplir les objectifs qu'ils se seront eux-mêmes fixés.

Bref, l'auto-évaluation est un outil de plus pour accroître encore la concurrence entre établissements publics et l'individualisation des carrières des enseignant·es.

Porter le refus de l'auto-évaluation et exiger des moyens suffisants

La CGT Éduc'action appelle les enseignant·es à refuser de s'impliquer dans ces auto-évaluations quand ils et elles seront invité·es à le faire et à exiger au contraire, pour tous les établissements, les moyens nécessaires à une véritable réussite des élèves : des classes plafonnées à 20 élèves maximum à l'école et au collège et à 24 élèves en lycée.

Arnaud Cora et Jean-Etienne Dubois

CDI/médiathèque ?

En milieu rural l'accès à la culture, au livre en particulier, n'est pas toujours aisé pour les jeunes dont les déplacements peuvent être contraints. Pour cette raison des Conseils départementaux ont eu l'idée de mutualiser les ressources en profitant d'un lieu qui existe déjà : le CDI du collège. L'idée est de profiter du lieu, et du fonds, sur les heures hors cours.

Des publics et des fonctions différentes

C'est oublier un peu vite que le CDI est le lieu de travail des professeur·es documentalistes (c'est d'ailleurs pour cela qu'ils et elles n'ont pas droit à la prime informatique !).
Que se passe-t-il si un·e bibliothécaire vient prendre possession des lieux après les cours ? Après une journée à encadrer les élèves, il est parfois nécessaire de pouvoir travailler à d'autres tâches. Quant au fonds d'un CDI, il est pensé avec un objectif pédagogique : en fonction des programmes, des projets qui ont cours dans le collège, ce qui n'est pas le cas d'un fonds de bibliothèque.

Encore une fois la fonction pédagogique du lieu CDI et des professeur·es documentalistes est occultée.

Sandra GAUDILLÈRE

Micro-collège

En visite à Marseille, le président a sorti de son chapeau une idée miracle qui ne répond en rien aux revendications des personnels : le micro-collège. Nom trompeur pour une classe supplémentaire dans un collège REP+ où seront regroupé·es les élèves qui font habituellement des allers-retours en classe-relais. La réalité : des élèves de 4ème ou 3ème intégreront une classe située dans un collège, pour un an renouvelable. Un·e professeur·e référent·e assurera la classe avec un budget pour les intervenant·es et des HSA pour des enseignant·es.

Une réponse aux antipodes des attentes

La mise en œuvre bénéficiant de l'aura présidentielle, la DSDEN trouve facilement des budgets dans un contexte où les DHG diminuent dramatiquement depuis 2017. Les postes de professeur·es en classe-relais ayant déjà du mal à trouver preneur·euse, on se demande bien où la DSDEN va trouver 10 nouveaux·elles collègues. En tout cas, ils·elles seront nommé·es en septembre alors que les équipes auront déjà travaillé sur le projet. Les annonces par les directions de collèges ne se font pas par écrit !

Cela fait surtout l'impasse sur les revendications des personnels : des DHG suffisantes pour travailler en petit groupe, des postes d'AEd et d'AESH, des structures de soins permettant un suivi immédiat des élèves et un service social renforcé. À l'instar de la proposition du recrutement des PE par un·e collègue, cette mesure est à la fois un écran de fumée pour cacher les manques du ministère et une réactivation d'une voie de relégation.

En attendant, des collègues se voient refuser un droit de retrait après s'être fait caillasser et on leur propose sans rire et avec un cynisme sans borne une corne de brume pour sonner l'alerte.

Laurent IGHEROUSSEN

Contractuel·les en première ligne

Désorganisation

Le début d'année a été compliqué pour nombre de contractuel·les : retards de paiement, non-renouvellements de contrat, problèmes de recrutement ou opacité de ceux-ci, sont récurrents et résultent d'une logique budgétaire et d'une désorganisation des services. Les décisions politiques comme la réforme de l'assurance chômage viennent accentuer la précarité de certain·es non-titulaires.

Une précarisation systématique

S'ajoutent les conséquences des réformes successives de l'Éducation nationale. D'après la DEPP (Direction de l'Évaluation de la Prospective et de la Performance) la réforme du baccalauréat général et technologique a fait baisser de 18,2% le nombre d'heures en mathématiques en 1ère et en terminale, la baisse est de 13.6% en Sciences Économiques et Sociales, de 27,4% en technologie… Cette baisse de volume horaire dégrade les conditions de service des enseignant·es titulaires et forcément les recrutements et renouvellements de contrat des non-titulaires.

La dérive réactionnaire

Les Équipes Mobiles Académiques de Soutien (EMAS) ont, au départ, des missions de prévention et de médiation des risques et conflits dans les établissements scolaires. Mais cela n'est pas en phase avec une politique centrée sur le répressif ! Les EMAS étant constituées de contractuel·les, nombre de contrats en CDD ne sont donc pas renouvelés, le but étant de les remplacer par d'ancien·nes policier·ères ou d'ancien·nes gendarmes ! Il s'agit d'un véritable dévoiement des EMAS de leur vocation originelle ; les contractuel·les EMAS faisant alors partie des victimes collatérales…

Faire valoir ses droits

Face à cette situation très dégradée, il est nécessaire d'organiser le quotidien et de s'organiser collectivement. Cela passe par l'information et par la formation. S'informer de ses droits et informer de sa situation est une première étape. Les personnels non-titulaires ont des droits, il est nécessaire de les connaître et de rapporter tout manquement à ceux-ci. La formation syndicale est également fondamentale. Dans les départements et/ou les académies, la CGT Éduc'action organise des formations dédiées aux non-titulaires pour les informer de leurs droits.

Les problématiques de l'Éducation nationale sont communes aux agent·es titulaires et non titulaires, elles sont communes également aux AEd, AESH, personnels d'enseignement et d'éducation, aux personnels administratifs…

Aussi, pour faire valoir ses droits, s'unir et se syndiquer n'est pas un luxe !

Syndiquant toutes les catégories de personnels de l'Éducation nationale, la CGT Éduc'action lutte pour la défense des non-titulaires et la conquête de nouveaux droits.

Jean-François PETIT – Collectif non-titulaires

Carte des formations professionnelles

La formation professionnelle malmenée

Dans toutes les académies, sont actuellement décidées les cartes des formations professionnelles initiales sous statut scolaire, pour la rentrée 2022. Les choix politiques en la matière diffèrent d'une région à l'autre mais partout prévaut **la logique d'adéquation de la formation et d'employabilité immédiate** en relation avec les besoins des entreprises du territoire, notamment à travers le développement des campus des métiers. Présentées au CREFOP[1], au CAEN[2] et au CTA[3], ces cartes sont au croisement de deux enjeux majeurs : la défense et le maintien de la diversité de formations qualifiantes pour les élèves et des postes de PLP.

Un enjeu politique majeur

Quels sont les principaux axes d'évolution ?
Après le plan social subi par la filière Gestion Administration, il y a une certaine stabilité dans les cartes de formation où prime **le sempiternel *«à moyens constants»* !** Quelques fermetures et peu d'ouvertures à part dans certaines académies en lien avec des formations inscrites dans le plan de relance. Les diminutions de capacités d'accueil notamment en classe de première sont assez nombreuses du fait de la mise en adéquation des structures de formation des établissements avec les spécialités des familles de métiers. La mixité des publics se développe, surtout dans les filières industrielles du Bac pro, tout comme dans les MC[4] et les FCIL[5] créées pour répondre aux besoins économiques locaux. Peu de BTS concernent la filière tertiaire, posant ainsi l'insuffisance des formations de niveau 5 pour les filles.

Les politiques menées manquent de financement et d'ambition.

Dans le contexte de crise sanitaire, d'explosion des inégalités et de la précarité, **il serait indispensable de développer les formations des métiers du soin et du lien pour répondre aux besoins sociaux** des populations. Les formations dispensées dans la voie professionnelle doivent répondre également **aux enjeux environnementaux,** pourtant dans la plupart des régions cette préoccupation est peu présente. Dans les métiers du bâtiment, de l'industrie ou de la production, si les enjeux environnementaux sont parfois pris en compte, la réforme de la voie professionnelle en attaquant les heures disciplinaires ne permet pas de les traiter correctement.

La formation professionnelle malmenée

Pour la CGT Éduc'action, les lycées professionnels doivent devenir le fer de lance d'une formation professionnelle publique, diplômante et qualifiante, qui répond vraiment aux enjeux sociaux et écologiques d'aujourd'hui.

Philippe Dauriac et Catherine Prinz

1 CREFOP : Comité Régional de l'Emploi, de la Formation et de l'Orientation Professionnelles

2 CAEN : Conseil Académique de l'Éducation Nationale

3 CTA : Conseil Technique Académique

4 MC : Mention Complémentaire

5 FCIL : Formations Complémentaires d'Initiatives Locales

AESH en grève

Le 19 octobre 2021, les AESH étaient au rendez-vous à Paris et devant bon nombre de rectorats ou d'inspections. Localement, les intersyndicales ont majoritairement relayé l'initiative et ont proposé des actions unitaires. Nous pouvons cependant regretter que la convention nationale des AESH (initiée par FO) ait, dans certains cas, créé la confusion n'appelant strictement qu'au rassemblement parisien.

Les AG déterminées

Lors du collectif national élargi, les AESH de la CGT Éduc'action ont témoigné de la vigueur des rassemblements et assemblées générales : 500 à Toulouse (200 en AG : exceptionnel !), 200 à Marseille avec d'autres points de rassemblement dans la ville et le département, 300 à Quimper ou Lyon (90 en AG), 240 à Bourg-en-Bresse, 200 à Clermont-Ferrand, 150 à Bordeaux ou Lille, 3000 à Paris... Les cortèges comptaient des AESH mais aussi d'autres personnels de l'Éducation nationale, des associations de parents, des familles…

Clairement, la colère n'est pas retombée, la nouvelle grille, dont l'indice plancher a déjà été relevé, ne répond absolument pas aux revendications des AESH. La CGT Éduc'action, les militant·es des SDEN, s'emparent de plus en plus de cette question. Des AESH qui ont *«une dizaine de rentrées»* d'expérience jugent celle de 2021 comme étant de loin la plus catastrophique.

L'organisation du travail ou devrait-on dire la désorganisation du travail, par son morcellement, conduit tout droit à la souffrance, à ce qui pourrait s'apparenter à de la ***«maltraitance institutionnelle»,*** comme dans les secteurs de la santé ou du sanitaire et social.

Perspectives de luttes : poursuivre, amplifier et durcir le ton !

La CGT Éduc'action porte les revendications et les modalités qui émanent des nombreuses AG. Plusieurs pistes sont tracées : une nouvelle date de grève doit rapidement s'inscrire dans le calendrier, des actions le 11 février (date anniversaire de la loi de 2005), organisation d'actions académiques et/ou départementales d'ampleur en trouvant des formes originales qui rendent le combat visible et là où c'est possible, faire des liens avec les parents (en s'accordant sur les intérêts partagés). La question de la reconductibilité est aussi posée et conséquemment celle des caisses de grève pour convaincre encore plus d'AESH de s'engager dans cette lutte et construire un rapport de force.

Le mouvement s'amplifie

Une date de prochaine mobilisation devrait intervenir début février, un courrier intersyndical est adressé au ministère pour demander la neutralisation des revenus liés au reclassement afin que cela n'entraine pas d'effet négatif sur le calcul de la prime d'activité.

Elena Blond

Sous l'ère Blanquer, l'École est, une fois de plus, instrumentalisée dans le débat politique, par ailleurs actuellement totalement sclérosé par les idées d'extrême droite. Le discours réactionnaire du ministre, sous couvert *«d'autorité bienveillante»*, masque mal la volonté de servir de marchepied aux idées les plus rétrogrades, fantasmant une École de l'exclusion pour quiconque serait soupçonné de vouloir faire sécession avec la République, que ce soit au sein des personnels, des parents ou des élèves. Cette vision est résolument incompatible avec celle de la CGT qui lutte et luttera sans faiblir contre les idées de l'extrême droite.

Dossier coordonné par Christine PAU

École : lutter contre les idées d'extrême droite

Au sein de l'École, les idées d'extrême droite peuvent parfois trouver un écho auprès des personnels qui, à l'image de la société, peuvent être séduits par un discours fleurant bon la vieille France. Cette vision est rassurante car servie par une École rabougrie se limitant à l'enseignement de savoirs dits fondamentaux par un·e maître·sse à l'autorité restaurée face à des classes d'élèves bien dressé·es. Les coups de boutoir idéologiques pleuvent sur l'Éducation nationale mais pas pour dénoncer la dégradation des conditions de travail et d'étude causée, entre autres, par les contre-réformes Blanquer et les choix budgétaires de ce dernier quinquennat. Non, il semble plus urgent de parler du voile des mères d'élèves et du porc à la cantine que de dresser le véritable bilan d'une École qui, sur le terrain, est délaissée par les pouvoirs publics.

Porosité : danger

L'extrême droite, et la droite sur ses talons, ont un *«projet»* pour l'École qui constitue une véritable menace pour les libertés individuelles, collectives et pédagogiques : il ne vise qu'à renforcer le tri social, enterrant de fait le collège unique et l'Éducation prioritaire, excluant les classes populaires.

Certains personnels cherchant des explications et des remèdes à leur mal-être au travail, à la dégradation de leurs conditions de travail, la perte de sens de leur métier et l'appauvrissement financier, peuvent être séduits par ce discours. Il n'est pas un hasard que l'un des premiers faits de campagne officieuse du candidat Zemmour ait été de présenter une tribune d'enseignant·es le soutenant. Certes, leur nombre était dérisoire mais le fait que le Figaro leur ait offert une place de choix montre l'importance symbolique, la *«prise de guerre»* que constitue le monde enseignant lorsqu'il s'agit de démontrer qu'il peut être poreux aux idées d'extrême droite.

Le collectif Racine avait déjà tenté de prendre pied dans le monde enseignant et son syndicalisme il y a quelques années. Nous avons la responsabilité en tant qu'organisation syndicale de rester à l'offensive face à ce projet de société mortifère, de remettre le collectif au premier plan de notre action et d'expliquer sans discontinuer que le repli et les idées racistes ne seront jamais la réponse adéquate aux maux de l'École et de la société.

Christine Pau

L'Éducation, point de jonction des droites

Dénonciation de *«l'islamo-gauchisme»* à l'université, invention du *«wokisme»,* menaces contre les enseignant·es qui seraient en désaccord avec les valeurs de la République, interview de la présidente du conseil supérieur des programmes qui légitime un dossier délirant et menaçant du Figaro magazine…
Jean-Michel Blanquer mène une offensive idéologique réactionnaire contre ce qui fonde une grande partie de l'engagement des personnels de son ministère. Passons pudiquement sur la pauvreté conceptuelle de ses sorties : campagne d'affichage sur la laïcité qui n'a rien à voir avec la notion même de laïcité, inexistence du concept de *«wokisme»*, valeurs de la République jamais explicitées…

Vision réactionnaire

Qui peut croire que JM Blanquer ne sait pas ce qu'il dit ? Il sait très bien que la laïcité n'a rien à voir avec des affiches mettant en scène la coexistence d'enfants dont la couleur de peau et les prénoms laissent à penser qu'elles et ils ont des origines étrangères. Il sait parfaitement que le Figaro magazine s'attaque à une des très officielles missions de l'École qu'est la lutte contre toutes les formes de discriminations. Il sait aussi que le *«wokisme»* n'existe pas plus que l'islamo-gauchisme. Le ministre est ici dans une lutte idéologique de fond et ne s'embarrasse pas d'honnêteté intellectuelle pour imposer sa vision de l'École et de la société.

De fait, sa laïcité n'a pas vocation à s'attaquer aux établissements privés confessionnels sous contrat mais uniquement l'Islamisme qui a tendance, chez lui, à englober toute manifestation extérieure de religiosité, comme le voile des mères accompagnatrices de sorties scolaires. Qu'on le lui reproche et nous voilà islamo-gauchistes.

Le ministre est favorable au féminisme, à la lutte contre le racisme et à la cause LGBT à condition de s'arrêter à la profession de foi égalitariste républicaine et de ne pas s'attaquer au caractère systémique des discriminations et oppressions. Celles et ceux qui le font sont des *«wokistes»* et tant mieux si personne ne comprend ce que cela veut dire.

Conservateur notre ministre ? Non, réactionnaire. Il laisse entendre que le système éducatif est corrompu par une idéologie gauchiste qu'il faut combattre par des *«réformes»* courageuses, voire qu'il faut rééduquer les personnels par la formation continue.

Pire, ce discours fait le lit des thèses de l'extrême droite : dérive du féminisme, confusion entre islam et islamisme politique (donc terrorisme pour l'extrême droite), méfiance des sciences sociales dégénérées et influencées par l'étranger, etc.

Surtout, en ne récusant pas les immondices du Figaro magazine, en pointant des enseignant·es qui auraient des problèmes avec les *«valeurs de la République»*, le ministre fait des personnels de son ministère des cibles. Avant on appelait ça des idiots utiles.

Michael Marcilloux

En quoi l'extrême droite menace-t-elle l'action syndicale ?

Soumission

Pour l'extrême droite, l'individu doit se soumettre à un ordre naturel ou/et divin où il ne saurait y avoir d'intérêts contradictoires. On fantasme ainsi les corporations comme les garantes de cet ordre dans le monde du travail. Cette vision du monde s'oppose donc au syndicalisme et cherche à l'éradiquer ou lui substituer le modèle corporatiste. Aujourd'hui, cela ne paraît pas réalisable et l'on a vu le FN faire de l'entrisme ou chercher à former ses propres *«syndicats»*, dont le Mouvement pour une Éducation nationale (MEN). Or, le FN/RN combat forcément le droit de grève, inhérent à l'action syndicale, et cette tentative a échoué.

Discréditer et supprimer l'action syndicale

Destruction

Mais, l'extrême droite exerce aussi une influence hostile à l'action syndicale par le lobbying, grâce au présent ministre de l'Éducation nationale, qui sévit en son sein depuis Sarkozy et qui entretient des liens étroits avec les milieux réactionnaires à travers l'association Agir pour l'école et surtout SOS éducation. Les *«réformes»* de l'Éducation nationale, comme le socle commun, l'autonomie des établissements, *«l'École de la confiance»* ou encore la suppression des CAPA, détruisent l'instance syndicale paritaire comme contre-pouvoir, le sens même du statut de la Fonction publique et de la liberté pédagogique, c'est-à-dire la fonction égalitaire et émancipatrice de l'enseignement en démocratie.

Manipulation

Ce qui entrave encore beaucoup l'action syndicale, c'est le climat politique et l'état des mentalités, entretenus par une véritable guerre culturelle inspirée par les positions des extrêmes droites, qui vise à discréditer le métier d'enseignant·e, en dressant un tableau catastrophiste de l'Éducation, et instiller un pessimisme délétère quant

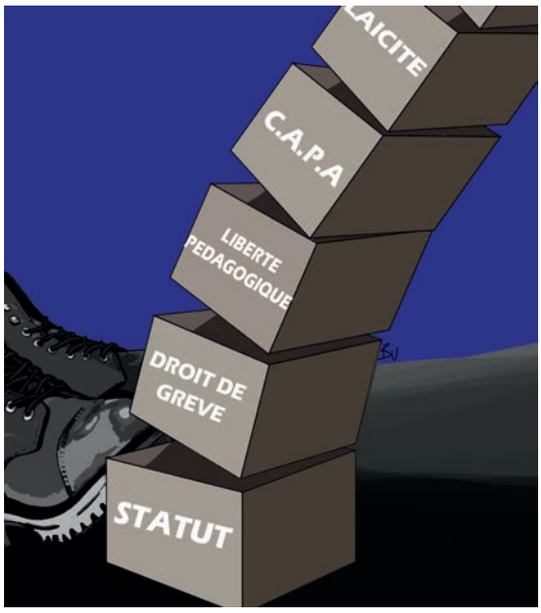

à son pouvoir de lutter contre les inégalités ; nul doute que cela ait des effets sur la combativité des collègues et sur la foi qu'ils et elles peuvent accorder à une action syndicale ambitieuse, par-delà le conseil et la protection individualisés.

Violences

Encouragée par ce climat, comme par la violente répression des mouvements sociaux, l'extrême droite exerce une pression plus directe en attaquant les manifestations. Lors de la mobilisation très festive contre les violences sexistes et sexuelles, à laquelle la CGT Éduc'action a participé, des nervis néofascistes ont tenté une embuscade à la fin du cortège sous le couvert du groupe Némésis. Rappelons enfin l'agression du samedi 1er mai 2021, dont SUD et surtout la CGT furent les cibles à Nation, menée par des gilets jaunes et des soi-disant autonomes, entraînés par des éléments d'extrême droite bien identifiables, au cri typiquement fasciste d'*«À mort les syndicats !»*. On voit donc une conjonction de forces qui tend non seulement à discréditer et à entraver l'action syndicale, mais surtout à la supprimer.

Pascal Rousse

Comment contrer le projet d'extrême droite pour l'École

Le syndicalisme rassemble l'ensemble des salarié·es, alors que l'extrême droite divise les salarié·es, et fait ainsi le jeu du patronat. L'antifascisme est donc dans notre ADN et est ancré dans nos valeurs réaffirmées en préambule de nos statuts : *«La CGT agit [..] contre les discriminations de toutes sortes, le racisme, la xénophobie et toutes les exclusions. […] agit pour promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes».*

Face à l'extrême droite, la CGT n'est jamais restée inactive : les manifestations en réponse au 6 février 1934 qui amèneront à la réunification de la CGT et de la CGT-U, la résistance... (voir page 23)

Agir dans l'unité

Pour être efficace, ce combat doit se mener dans l'unité la plus large. L'un des cadres unitaires pour mener ce combat est VISA (Vigilance Initiative Syndicale Antifasciste), association intersyndicale composée de structures de la FSU, de Solidaires, de la CGT, de la CFDT et du syndicat de la Magistrature. Pour lutter collectivement contre l'implantation et l'audience de l'extrême droite dans le monde du travail, VISA diffuse des analyses et aide les équipes syndicales à se former. C'est notamment avec VISA que la FSU, Sud éducation et la CGT ont construit un stage intersyndical les 1er et 2 décembre.
Le programme en était dense : étude de l'antiféminisme de l'extrême droite et analyse des discours et des politiques locales réactionnaires pour l'École et les salarié·es. Notre antifascisme étant internationaliste, cette formation s'est déroulée avec des militant·es de la CSC de Belgique, la CGIL d'Italie, de Hongrie, et de la CGT d'Espagne.

La CGIL a remercié l'ensemble des syndicats pour les marques de solidarité après l'attaque de leur siège par des néo-fascistes et a annoncé avoir demandé la mise en place d'un réseau d'échange d'informations et de lutte contre les idées d'extrême droite dans la CES.

Une stratégie de masse

L'extrême droite se combat dans les idées et aussi dans la rue, mais notre force doit reposer sur une stratégie de masse et sur la lutte des classes. La CGT travaille de plus en plus avec les collectifs *«Jeune Garde»* qui tentent d'impulser et de briser une certaine image de l'antifascisme actuel. Le travail en commun a permis l'organisation de la manifestation du 5 décembre contre le meeting de Zemmour à Paris, un défilé antifasciste dynamique et coloré dans les quartiers populaires de Paris.

La lutte contre l'extrême droite passe aussi par la solidarité concrète avec ses premières victimes. C'est notamment le sens de notre engagement, là aussi dans l'unité, au sein de RESF. **Le meilleur remède à l'extrême droite reste toujours les luttes sociales et féministes.**

Yannick Biliec.

Dernière édition du bilan social du ministère

Les données concernent la vie professionnelle des personnels -carrière, formation, rémunération, concours, lieux d'exercice, départ en retraite, absences…- Ce bilan est habituellement complété par un document très succinct portant sur les questions de santé, sécurité et conditions de travail, document que nous attendons toujours !

L'année scolaire 2019-2020, **1 174 000** personnels, dont **853 800 femmes et 320 300 hommes** sont en activité. **898 400 sont enseignant·es. On observe la persistance d'une majorité d'hommes sur les postes les mieux rémunérés et, inversement, une surreprésentation des femmes dans les catégories B et C.**

Demandez le programme !

Les démissions

Elles sont référencées dans la même rubrique que les départs à la retraite. Effectivement, dans les deux cas il s'agit de départs ! Mais, curieusement, on ne trouve aucune information sur les démissions ! Pourtant, la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (Depp), autrice du bilan, a publié une analyse des démissions en novembre 2020. Elles sont aujourd'hui trois fois plus nombreuses qu'en 2013. Elles touchent en priorité les P.E. et les stagiaires. Il serait sans aucun doute fort intéressant de se questionner sur les causes de ces démissions !

Absences : des amalgames idéologiques

Le chapitre consacré aux absences des personnels pour raison de santé est une compilation importante de chiffres qui brasse pêle-mêle les maladies professionnelles, accidents de service ou du travail, mais sans aucune précision ou analyse…

Des éléments plus précis concernant les catégories de personnels reconnus en maladie professionnelle seront communiqués, suite à la demande de La CGT Éduc'action lors de la remise du bilan. Disposer de telles informations devrait nourrir le travail sur la prévention des risques. De même, il serait judicieux de s'interroger sur les causes de la souffrance grandissante des personnels au sein de l'Éducation nationale.

Enfin, toujours dans ce même chapitre, un tableau présente la répartition des principaux congés et absences au cours de l'année scolaire 2019-2020 : on y trouve les autorisations d'absences pour stages de formation continue, pour réunions pédagogiques, pour sorties pédagogiques… Si le ministère voulait faire la chasse au *«gaspi»*, on ne s'y prendrait pas mieux pour démontrer que le taux d'absentéisme est bien trop élevé !

Nous revendiquons une véritable médecine de prévention disposant de moyens, de même que des adaptations de postes ou reclassements qui ne soient pas contingentés.

Collectif santé et conditions de travail

Erratum par rapport à l'article précédent du collectif Un·e agent·e qui a obtenu un CLM peut bénéficier d'un CLD pour la même affection, à condition que celle-ci soit sur la liste des maladies reconnues.

NON aux propos ou images xénophobes, sexistes…

Comme le rappelle un arrêt ancien (CAA NANCY, 14 février 2008, n° 07NC00335) diverses circulaires du ministre de l'Éducation nationale dont la circulaire 2001-45 du 21 novembre 2001 relèvent que la lutte contre l'homophobie, les injures sexistes, le machisme constituent des *«axes forts des actions qui doivent être menées dans les établissements scolaires».*

Cela vaut bien sûr pour les élèves sanctionné·es à ce titre (CAA BORDEAUX, 17 octobre 2017, n° 16BX00165), comme ce collégien prononçant régulièrement des *«propos […] de nature sexuelle»* sur le physique d'une élève. Mais cela concerne aussi des agent·es victimes de ces agissements et qui peuvent demander la protection de leur administration.

Ni en mot, ni en image !

Ainsi, une proviseure, a adressé, via sa messagerie professionnelle, un message traitant sa secrétaire de *«salope»* ! Comme le relève la cour (CAA PARIS, 25 juin 2021, n° 19PA01455), un tel propos n'a certes pas été intentionnellement adressé à l'intéressée qui n'en a eu connaissance qu'à la suite d'une erreur de transmission électronique, mais *«il n'en constitue pas moins une injure […] proférée, dans le* cadre du service».

La juridiction tire toutes les conséquences de cette faute, en accordant à la victime, la protection fonctionnelle, refusée par le ministre, mais surtout a reconnu que : *«le courriel injurieux […], dont elle [la secrétaire] a eu connaissance sur le lieu et pendant les heures de travail, a été inattendu et brutal […] compte tenu, d'une part, de la violence et de la soudaineté de cet événement et, d'autre part, de l'absence de faute personnelle […] , le choc émotionnel subi […] doit être regardé comme un accident de service».*

En matière de propos sexistes, racistes, homophobes, l'agent·e s'expose à des sanctions, comme ce fonctionnaire de la métropole Nice Côte-d'Azur exclu de ses fonctions pour une durée d'un an. Comme le souligne la cour (CAA MARSEILLE, 28 janvier 2021, n° 19MA04750), le piètre argument de l'humour ne tient pas ! De tels *«propos portent nécessairement atteinte […], à la dignité des personnes visées et à l'image du service»*.

En urgence aussi, dans le cadre d'un référé-liberté, le tribunal administratif de Toulouse (7 décembre 2021, ord. n° 2106928) a été saisi sur le fondement d'atteintes à l'égalité entre les femmes et les hommes, à la liberté fondamentale de ne pas subir de harcèlement sexuel au travail et au principe de dignité humaine.

La juridiction a fait droit à la demande de retrait, dans la salle des internes d'un centre hospitalo-universitaire, de fresques pornographiques.

En représentant des agent·es du service public, hommes comme femmes, se livrant à des actes sexuels dans des situations humiliantes, ce *«tableau»* porte *«une atteinte grave et manifestement illégale au droit au respect de la dignité humaine».*

Philippe Péchoux

Extrême droite et féminisme ?

L'extrême droite tente de brouiller les pistes pour accéder au pouvoir : le FN avait commencé en proposant un programme *«social»* que nous avons rapidement démonté pour prouver que ce virage à *«gauche»* était bien une imposture.

Usurpatrice

Récupération

L'extrême droite actuelle tente de récupérer les sujets politiques majeurs que sont l'écologie et l'émancipation des femmes. Nous voyons fleurir en Europe des groupes s'affirmant féministes et identitaires, comme, en France, Némésis, qui ose écrire : *«Nous sommes la génération Cologne. L'île où les naufragés du féminisme peuvent se réfugier. Le Collectif Némésis est né en Octobre 2019, (..) lassées d'entendre les supercheries des mouvements dits féministes censés les représenter, ces derniers préférant faire passer une idéologie gauchiste au dépend des femmes. (...) [Nous voulons] dénoncer l'impact dangereux de l'immigration de masse sur les femmes occidentales afin que ce sujet devienne un débat public. Promouvoir la civilisation européenne, non pas comme ayant réduit les femmes au rôle d'objet, mais comme le berceau de leur épanouissement. Nous sommes un collectif féministe, identitaire et anticonformiste.»* **La lutte féministe est donc récupérée pour faire la promotion des délires identitaires** que sont le grand remplacement ou le rejet des étranger·ères, des migrant·es, des réfugié·es … en particulier quand ils·elles sont musulman·es.

Dévoilement

La dernière manifestation du 20 novembre contre les violences faites aux femmes à Paris a été l'occasion pour ce groupe de s'afficher publiquement avec une banderole abjecte dénonçant l'accueil des réfugié·es afghan·es. Les manifestant·es féministes présent·es ont protesté pour que cette récupération médiatique cesse. Le groupe *«féministe»* d'extrême droite a alors laissé la place à des groupes d'hommes qui ont attaqué et menacé la manifestation. Les masques tombent vite. **L'extrême droite, même quand elle s'affirme féministe, reste la plus grande ennemie des femmes et s'opposera toujours à notre émancipation.**

Charlotte Vanbesien, La Collective

C'iel, mon Robert !

Notre ministère communique à grands renforts sur la lutte contre les discriminations. Que comprendre de sa réaction à l'entrée du pronom *« iel »* dans l'édition numérique d'un dictionnaire, qui a bien précisé que c'est un mot rare ? Ce serait une atteinte à la langue française. C'est oublier que la langue française est une langue vivante, qui évolue, et que les dictionnaires ont le rôle de suivre les usages. Ce pronom comble un manque grammatical qui permet désormais de représenter des personnes jusqu'à présent invisibilisées. C'est peut-être dans la représentation sociale et politique qu'on lui prête, que *«iel»* gêne, donc ?

Que ce gouvernement de la *«start up nation»*, pour qui les cadres administratifs de notre ministère sont des *«managers»*, qui sème du *«woke»* à tout ce qui secoue un peu trop les certitudes, accuse ce mot-valise de dévoyer la langue française, c'est cocasse !

Sandra Gaudillère

Congrès de l'UFSE

Douze délégué·es de la CGT Éduc'action ont participé au Congrès de l'UFSE (Union Fédérale des Syndicats de l'État) du 12 au 15 novembre 2021. Le débat qui a suivi le rapport d'activité a été l'occasion de souligner à quel point la Fonction publique et les services publics ont été mis à mal par les gouvernements successifs et en particulier par la loi de la Transformation de la Fonction publique contre laquelle il a été difficile de mobiliser. Le rapport d'activité a été approuvé à 94%.

Des moyens pour lutter

Le document d'orientation, enrichi d'une centaine d'amendements et la partie sur l'unité syndicale, permet le débat sur la difficulté mais aussi la nécessité de construire l'unité. Il a été voté à 88%. Le débat sur l'unité syndicale s'est poursuivi le lendemain en la présence de B. Teste de la FSU et de M. Guibert de Solidaires. Ces discussions ont permis de poser les interrogations que peut engendrer l'unité syndicale.

Pour les élections professionnelles, la CGT Éduc'action a fait part de son expérience sur le vote électronique qui sera généralisé pour les élections 2022. **Une commission exécutive, pour la première fois paritaire**, a été élue. Christophe Delecourt (Finances publiques) et Céline Verzeletti (Insertion Probation) succèderont à Jean-Marc Canon (en retraite prochainement). L'UFSE CGT donne RDV pour les prochaines mobilisations et les élections professionnelles de 2022.

Isabelle Vuillet

Quand l'Europe se «referme»

Un vent nationaliste et réactionnaire souffle sur l'Europe. Ressenti en premier lieu et très durement par les migrant·es qui tentent pour survivre de rejoindre l'Europe, et qui se voient refoulé·es quotidiennement au péril de leur vie. Plusieurs pays (une dizaine déjà !) se barricadent avec la caution de l'Union Européenne et peu de voix officielles pour dénoncer ces murs de la *«honte»*.

Combat contre l'ultra-conservatisme

Dans le top 10 des mesures ultra-conservatrices, on retrouve l'attaque contre le droit à l'IVG. Le gouvernement polonais a considérablement restreint ce droit en janvier 2021 ne l'autorisant qu'en cas de viol, inceste ou danger pour la vie de la mère, *«une interdiction quasi-totale»* pour le commissaire aux droits de l'homme du conseil de l'Europe. En 2020, La Pologne et la Hongrie (avec 32 pays dont les États-Unis !) avaient d'ailleurs été signataires d'une déclaration commune, précisant qu': *«Il n'y a pas de droit international à l'avortement, ni d'obligation des États de financer ou de faciliter l'avortement».*

Et quand l'IVG est légale, elle devient, parfois, quasi impossible comme en Italie où 70% des gynécologues refusent d'en pratiquer au nom de leur droit à l'objection de conscience.

La création de zones *«libres d'idéologie LGBT»*, en Pologne ou la loi visant à interdire la *«promotion de l'homosexualité»* auprès des mineur·es en Hongrie participent de ces politiques réactionnaires.

À combattre sans modération !

Nadine Castellani-Labranche

La confédération CGT et la FERC-CGT

Analyses

Commençons par l'analyse unitaire issue de l'appel à des mobilisations le 12 juin 2021 : *«Depuis maintenant plusieurs mois nous constatons un climat politique et social alarmant. S'allier avec l'extrême droite ou reprendre ses idées ne constituent plus un interdit. Les propos et actes racistes et sexistes au travail et dans la vie se propagent. Les attaques contre les libertés et les droits sociaux s'accentuent gravement. Dans ce contexte politique, économique, social et sanitaire, les injustices explosent et génèrent une forte misère sociale. Plusieurs lois liberticides organisent une société autoritaire de surveillance et de contrôle qui invisibiliseront les violences policières, déjà trop importantes. De plus, si certaines de ces lois stigmatisent une partie de la population en raison de sa religion, d'autres en ciblent en raison de leur activité militante.»*

Lutter contre l'extrême droite

À l'approche de l'élection présidentielle, l'extrême droite et ses idées se sont imposées dans le débat public. De Le Pen à Zemmour, en passant par Soral ou des groupuscules comme Génération Identitaire, toutes les palettes de l'extrême droite sont activées, avec tour à tour une façade violente physiquement ou *«respectable»*, raciste ou *«ouverte»*, misogyne ou *«féminine»,* productiviste ou *«naturelle»*. Un point est certain : les personnes immigrées, musulmanes, juives ou LGBTI... sont ciblées et l'exaltation d'une "nation française" fantasmée et excluante mise en avant.

Le rôle de la CGT

La CGT n'intervient pas directement dans le jeu électoral, mais elle a un rôle politique à jouer, y compris lorsque des élections se déroulent : celui de défendre les salarié·es, privé·es d'emploi et retraité·es. En ce sens, il est de sa responsabilité d'appeler à ce qu'aucune voix n'aille à l'extrême droite. Il est aussi de sa responsabilité de démasquer l'extrême droite et ses idées.

En ce sens, la CGT a édité un livret pour lutter contre l'extrême droite et ses idées :
https://fr.calameo.com/ooks/0046291836f787b67c111

La FERC-CGT lancera en janvier 2022 une campagne de lutte contre les idées de l'extrême droite dans ses champs… Elle est disponible pour organiser, partout en France, des initiatives (journées d'étude…) et pour tout travail unitaire sur ce sujet.

Lutter unitairement contre l'extrême droite avec VISA (voir en page 14).

VISA est une association intersyndicale composée de plus de 100 structures syndicales. C'est un outil d'information et de réflexion pour toutes les forces syndicales qui le souhaitent afin de lutter collectivement contre l'implantation et l'audience de l 'extrême droite dans le monde du travail.
https://www.visa-isa.org/

Matthieu BRABANT

Lutte pour la CGT : la bataille des mots

On imagine mal à quel point les mots, expressions toutes faites, sont autant de messages subliminaux qui finissent par endoctriner notre vision des choses. Les exploiteur·ses entendent ainsi nous parquer dans le stade ultime de notre domination, celui où ils·elles nous privent, en plus de tout le reste, de notre capacité à exprimer notre condition par un harcèlement lexical qui s'avère plus efficace qu'un lavage de cerveau éclair.

Guerre lexicale

Les pièges de la manipulation lexicale

Mondialisation, crise économique, sociale et politique sans fin, réchauffement climatique, guerres, attentats, catastrophes humanitaires… Notre société bascule dans une nouvelle ère. Le bouleversement est profond, anxiogène. Ces éléments de langage en disent long : *«unité nationale», «république intransigeante»*, un *«je suis Charlie»* spontané et solidaire détourné en slogan inquisiteur, la force de travail transformée en *«coût du travail»*, les vagues de licenciements en *«plans de sauvegarde pour l'emploi»,* les cotisations sociales en *«charges»*, les préjugés racistes en *«problème de l'immigration»*, *«assimilation»*, *«musulmans de France»*, etc. Autant de nouvelles formules dont on ne cherche plus à analyser ni l'origine ni la portée. **Trop répétitives pour être spontanées, ces expressions de la pensée dominante inondent les estrades politiques, les plateaux télé, tournent en boucle sur les ondes et irriguent la plume de nombreux éditorialistes.**

Ainsi la reprise des thèses de Zemmour omniprésentes dans presque tous les médias, des thèses cachées sous le vocable *«identité nationale»,* alimentent les idées d'extrême droite, banalisent le racisme, conscient ou inconscient, dans l'esprit de ceux et celles qui oublient le passé et ne décodent pas les pièges de la manipulation lexicale.

L'analyse sociologique critique

Avec Gramsci, Bourdieu et d'autres, clairement anticapitalistes, elle montre que **la domination ne s'exerce pas seulement dans la sphère matérielle et économique mais aussi dans la sphère intellectuelle** par laquelle les humains organisent le monde et lui donnent un sens en le mettant en mots.

Pour se fortifier, en obtenant, par leur soumission volontaire l'adhésion des citoyen·nes, la classe capitaliste veut voir son ordre social considéré comme le *«seul possible»*. C'est par la mise en mots qu'on met en place cette domination consentie que Gramsci appelle hégémonie.

Notre militantisme CGT nous invite à nous dresser contre cette violence verbale qui est une violence sociale. Il nous invite, également, nous qui menons ce combat, à une vigilance sur nos propres discours, car harcelé·es par le flot incessant de ce verbe officiel, nous finissons par parler leur langue en recyclant, à nos dépends, le discours dominant.

Jean-Pierre RADO SNR PARIS

Jean-Baptiste Delgenès

Jean-Baptiste Delgenès : est un militant engagé à la CGT, professeur de Biotechnologie option Santé-Environnement (BSE) à Hayange, dont le maire Fabien Engelmann a été exclu de la CGT en 2010 quand il a rejoint le FN.

■ Quel est ton parcours professionnel ? Syndical ?

Je suis issu d'un milieu populaire, je suis passé par la fac (biologie-géologie), puis CAPLP et prof d'atelier en LP depuis 2004. J'ai fait pas mal de boulots pour payer mes études.
Je suis prof de BSE, et j'ai depuis 12 ans des CAP Agent·es de Propreté et d'Hygiène. Mes élèves m'appellent M. Propre.
Je me suis engagé syndicalement dès le début de ma carrière, dans un petit syndicat local puis à la CGT dès 2011. Dans mon syndicat j'ai été co-secrétaire général de 2014 à 2021 (2 mandats). J'étais membre de la CEx de l'UNSEN entre 2017 et 2021 et me suis impliqué dans l'activité stagiaire. Je continue à animer le collectif INSPE.
Je suis aussi membre du bureau de mon UD, ainsi que du collectif confédéral Femmes-Mixité.

■ Quelles sont tes activités militantes ?

Je suis militant au sein de l'AFPS, lutter pour la libération de la Palestine. Cet engagement apprend l'humilité. Le côté international de la lutte permet de voir plus clairement dans les projets libéraux et oppresseurs que nous connaissons en Europe. Je suis aussi engagé avec Osez Le Féminisme. C'est d'ailleurs grâce aux échanges et aux débats, vecteurs de ma déconstruction, que je me suis engagé encore plus dans la lutte féministe au sein de la CGT.

■ Tu travailles dans une ville où l'extrême droite est au pouvoir, ton travail, ton activité militante sont-ils impactés ?

Pour le disciplinaire, rien n'a changé. Pour les projets extérieurs, c'est différent, car le maire, F. ENGELMANN, profite de chaque occasion pour rayonner avec le partenariat avec le LP et faire du RN *«un parti comme les autres».*
Tous mes projets se font à l'extérieur d'Hayange.

Son attitude au conseil d'administration (il vient ou envoie TOUJOURS un·e représentant·e) est devenue positive aux yeux de mes collègues qui voient quelqu'un *«qui s'occupe bien de sa ville»* sans pourtant connaitre tout ce qu'il fait de destructeur, comme pour le secours populaire qu'il essaie d'expulser de Hayange depuis 4 ans.
C'est un travail de fond très compliqué pour rappeler à mes collègues que les membres de ce parti ne sont pas et ne seront jamais des allié·es.

■ Que t'apporte ton militantisme syndical ?

Les camarades et leur diversité sont un boost d'énergie incroyable. Se battre avec les plus précaires (les AESH, mais aussi les stagiaires) sur ce terrain d'expérimentation du libéralisme où est l'Éducation nationale. Et ce sont encore les femmes qui sont les premières victimes de la précarité. Comprendre, conscientiser, c'est préparer les camarades dans une logique de changement de société, de rupture avec le capitalisme et c'est le moteur de mon engagement.

Entretien réalisé par Pauline SCHNEGG

L'Europe forteresse tue

En prenant la présidence de l'Union européenne en janvier 2022, Macron prétend *«relever le défi migratoire»*. Alors que les exilé·es meurent en Méditerranée, dans la Manche ou à la frontière polonaise, *«relever le défi»,* ce serait envoyer Frontex, ériger des murs ou des barbelés, refuser de délivrer des visas... Or, **nous ne vivons pas une «crise migratoire», mais une crise de l'accueil.** Le refus d'accueillir se manifeste entre autres en France par la *«dématérialisation»* des rendez-vous en préfecture. D'où la persistance des résistances, comme les luttes du collectif interassociatif et intersyndical *«Bouge ta pref !»* et la grève victorieuse de 250 travailleur·euses sans-papiers cet automne.

La crise de l'accueil

Le bras de fer entre l'UE et la Biélorussie a été une comédie macabre. La meilleure façon de refuser le chantage du despote Loukachenko, qui voulait monnayer la levée de sanctions en échange d'un rôle de garde-frontière, aurait été d'accueillir largement les quelque 2500 exilé·es, dont beaucoup de Kurdes d'Irak et de Syrie.

Autre comédie : les larmes de crocodiles des gouvernements après la mort dans la Manche d'au moins 27 réfugié·es qui tentaient de rejoindre l'Angleterre. Devant leurs appels au secours, Français et Britanniques

se sont renvoyés la balle prétextant que leur canot se trouvait sur les eaux territoriales de l'autre. Il ne sert à rien de limiter la responsabilité aux passeurs. Ce qui est en cause, ce sont les entraves à la liberté de circulation avec l'accord du Touquet, et au droit d'asile avec la Convention de Dublin qui ne permet pas aux personnes de choisir le pays où déposer leur demande. Plus l'Europe forteresse érige des obstacles, plus les exilé·es prennent des risques insensés. **C'est le durcissement de la fermeture des frontières qui fait prospérer les mafias de passeurs et transforme la Manche et la Méditerranée en cimetières.**

Pourtant nous sommes très loin du fantasme de la submersion migratoire tambouriné par les candidat·es zemmourisé·es. Un rapport de novembre 2021, l'institut national des études démographiques (INED) nous apprend que, ***«si la France est historiquement un pays d'accueil, elle est devenue l'un des pays d'Europe de l'Ouest où l'immigration est, en proportion, parmi les plus faibles».*** Le solde migratoire en France est de 0,4 personne pour mille, alors qu'il culmine à 5,7 en Allemagne et 17,9 au Luxembourg !

La commission d'enquête parlementaire sur les migrations a rendu son rapport le 16 novembre 2021. Animée par deux anciens de LREM, M. Nadot et Mme Krimi, elle recommande de rompre avec *«la gestion policière»*, de *«créer des voies légales de migration»*, d'élargir la prise en charge des frais de santé, de *«sortir de l'impasse»* à Calais, d'*«en finir»* avec le règlement de Dublin... bref avec les politiques menées.

Pablo Krasnopolsky

C

Combattre l'extrême droite

La lutte contre l'extrême droite et, à partir des années 30, la lutte antifasciste est une constante de l'action de la CGT. Nos statuts sont sans équivoque sur les valeurs à défendre. La condamnation actuelle de l'idéologie nauséabonde des Le Pen ou autre Zemmour, se situe dans la continuité historique de nos combats.

Quelques dates de référence

En 1934, le péril fasciste est très présent avec l'Italie fasciste de Mussolini et l'arrivée au pouvoir d'Hitler en Allemagne. En France, le mouvement ouvrier est profondément divisé depuis la scission de Tours (1920) et l'éclatement de la CGT avec la création de la CGTU. La menace d'une prise du pouvoir par les ligues d'extrême droite est à son paroxysme le 6 février 1934. Cette tentative se solde par 16 morts et des centaines de blessé·es. Dès le 9 février la CGTU et le PCF réagissent : la manifestation est interdite et s'achève par la mort de plusieurs militants communistes. Le 12 février, la CGT lance un puissant appel à la grève générale auquel se joint la CGTU. Des manifestations sont organisées dans de nombreuses régions à l'appel des différents partis de gauche et des républicains. À Paris, les deux cortèges sont impressionnants et une partie des manifestant·es se rejoint en fin de parcours sur la place de La Nation au cri d'*«Unité !»*. Le coup de force des ligues fascistes a échoué, la dynamique unitaire de création du Front populaire est lancée ; juin 1936 en sera le point culminant.

Un combat sans faillir

À l'après-guerre, la défaite nazie et la mise à l'écart des collaborateurs éloignent un temps le danger mais lors de la guerre d'Algérie, les tensions se ravivent. De Gaulle prend brutalement le pouvoir en 1958 et l'extrême droite s'organise autour de l'OAS. La riposte après les 9 victimes du métro Charonne, toutes syndiquées à la CGT, est à la hauteur du traumatisme provoqué par la répression du préfet Papon. Elle oblige le gouvernement à négocier les accords d'Evian (dont L'IHS CGT commémorera en 2022 les 60 ans).
En 1983 aux municipales puis en 1984 aux européennes, réapparaît un leader connu de l'extrême droite : JM Le Pen. La CGT multipliera les initiatives pour dénoncer le caractère fascisant de son action. Elle s'opposera, y compris par voie judiciaire, (élections prud'homales de 1997) à la création de pseudos *«syndicats»* FN dans la police, la pénitentiaire, les transports ou chez les enseignant·es ; puis aux tentatives d'infiltration dans la CGT (exclusion en 2011 de Fabien Engelmann, candidat FN).

Aujourd'hui, fidèle à ses combats, la CGT est une actrice essentielle de la défense des valeurs de solidarité et d'égalité ainsi que des immigré·es et sans-papiers, principales victimes des visées xénophobes de l'extrême droite.

Alain Vrignaud, IHS FERC-CGT

Pour en savoir plus : numéro spécial des cahiers de l'IHS *«le front national démasqué par l'histoire»*

Sous l'ère Blanquer, l'École est, une fois de plus, instrumentalisée dans le débat politique, par ailleurs actuellement totalement sclérosé par les idées d'extrême droite. Le discours réactionnaire du ministre, sous couvert *«d'autorité bienveillante»,* masque mal la volonté de servir de marchepied aux idées les plus rétrogrades, fantasmant une École de l'exclusion pour quiconque serait soupçonné de vouloir faire sécession avec la République, que ce soit au sein des personnels, des parents ou des élèves. Cette vision est résolument incompatible avec celle de la CGT qui lutte et luttera sans faiblir contre les idées de l'extrême droite.